



# S'arrimer à la sécurité

Par Samuel Laverdière, CRIA

L'arrimage des cargaisons, ça va au-delà des dispositions de la Norme 10 du Conseil canadien de sécurité, du Règlement sur les normes d'arrimage et du Code de la sécurité routière. Ces dispositions établissent notamment les critères de rendement et les exigences pour les chargements spécifiques et non spécifiques.

En résumé, la réglementation est là pour assurer un chargement sécuritaire du point A au point B, pour les autres usagers de la route et pour le camionneur. Qu'en est-il du risque d'accident du travail pour ce dernier? Statistiquement, ce sont les efforts physiques excessifs et les chutes qui causent plus de 60 pour cent des blessures. À noter : dans 70 pour cent des accidents, on parle d'entorses, de foulures, de déchirures et de fractures. Et dans la plupart des cas, c'est le dos qui écope.

## Préparer le travail

Avant même de commencer à arrimer, lorsque le cariste s'approche de la remorque avec la cargaison, le camionneur doit prendre ses précautions. Qu'est-ce que ça veut dire? Il ne doit pas se trouver dans l'aire de travail du cariste. Et, en aucun cas, sous ou derrière le chargement : de nombreux accidents mortels ont été le résultat d'une palette, d'une élingue ou d'un feuillard qui cède, ou d'une charge accrochée par les fourches du chariot. Que



le tout se fasse à un quai de chargement, dans une cour avec un chariot élévateur ou avec une chargeuse sur roues, ce risque de blessure grave, voire mortelle, demeure bien présent. «Voir et être vu» est un slogan à retenir : le camionneur doit être visible et demeurer dans le champ de vision du cariste. Le port du dossard pourrait-il être utile? Peut-être... mais le dossard a ses limites. Alors, restez en sécurité.

Une fois le chargement prêt à être arrimé, le camionneur doit s'assurer que ses appareils d'arrimage sont en bon état. Lesquels? Tous : les chaînes, les tendeurs, les courroies, les points d'ancrage et autres. S'ils sont fissurés, déformés, usés, tordus ou étirés, ne les utilisez pas. Meilleure solution : éliminez-les pour être certain qu'ils ne soient pas réutilisés.

## Tension et effort adéquats

L'utilisation d'un tendeur à chaîne pour le serrage peut

engendrer divers risques de blessures. En 2011, un comité composé d'enseignants du CFTR et de conseillers de Via Prévention avait remporté un Prix Innovation régional de la CNESST en réalisant une analyse mettant en lumière les tensions réelles nécessaires pour l'arrimage efficace et sécuritaire des cargaisons. L'angle entre le levier et la chaîne doit se situer entre 45 et 70 degrés, lorsque la chaîne commence à se tendre, pour obtenir la tension désirée. Sinon, reprenez ou laissez passer un maillon de chaîne dans les crochets du tendeur. La tension idéale empêche la chaîne d'avoir un jeu supérieur à 5 mm dans toutes les directions. De cette manière, vous éviterez d'appliquer une tension excessive sur vos appareils d'arrimage, en plus de minimiser l'effort physique pour le camionneur. De plus, gardez ces quelques recommandations en tête :

- Ne pas se placer sur la charge à sécuriser

(ex. : dans un fourgon);

- Assurez-vous de toujours être bien en équilibre;
- Vous-même ainsi que toute personne à proximité doit se tenir hors de portée des leviers;
- L'utilisation d'une rallonge n'est pas recommandée.

Lors du serrage d'une courroie, la technique utilisée avec l'excédent de courroie peut elle-même contribuer à la prévention de blessures pour le camionneur. Avec la technique de prise directe de la sangle sur le treuil, le camionneur sera en mesure d'aller chercher la tension en environ trois applications par rapport à une sangle enroulée au complet sur le treuil. L'effort exigé est moindre, l'excédent de courroie la protégera des frottements et des possibles dommages, et le camionneur n'aura pratiquement pas de resserrage à faire au cours de son trajet.

Ce ne sont que quelques exemples de situations à risque qu'un camionneur vit lorsqu'il arrime sa cargaison. Les chargements sont variés, les techniques et appareils sont multiples. L'important, c'est de prendre son temps et de s'arrimer à la sécurité. **TR**

**Samuel Laverdière**, CRIA, conseiller en prévention chez Via Prévention, possède un baccalauréat en relations industrielles. Il forme et conseille des gestionnaires et travailleurs des entreprises de transport au Québec. On peut le joindre à [samuel.laverdiere@viaprevention.com](mailto:samuel.laverdiere@viaprevention.com)